FABRICATION FRANÇAISE

TECK STONE
LA SIGNATURE DE VOS CHANTIERS

MAÇON - TERRASSIER - TP
CHARPENTIER - COUVREUR - ÉTANCHEUR
CHAPISTE - SOLIER - CARRELEUR
FAÇADIER
PISCINISTE - PAYSAGISTE

TECK PLAST

PLASTIFIANT RÉDUCTEUR D'EAU

■ TECK PLAST est un plastifiant réducteur d'eau, compatible avec toutes les catégories de ciments, qui augmente la fluidité et/ou permet de réduire le dosage en eau en conservant la maniabilité. ■ A l'état frais, il améliore l'ouvrabilité et assure un maintien de l'ouvrabilité dans le temps, diminue le ressuage et réduit le retrait hydraulique. ■ A l'état durci, TECK PLAST renforce les résistances mécaniques à court et long terme. ■ TECK PLAST permet :
• D'accroitre la compacité des bétons. • Une meilleure défloculation des particules de ciment.
• Un excellent enrobage des armatures. • D'obtenir des parements plus uniformes.
• D'augmenter l'imperméabilité des bétons par son effet secondaire hydrofuge.
• De protéger les armatures car il est sans chlorures.

CONDITIONNEMENT DISPONIBLE
Doseur de 1 L

UTILISATIONS :

TECK PLAST s'incorpore directement dans la bétonnière, dilué dans l'eau de gâchage. Il s'applique à la fabrication de bétons (pompés, armés, précontraints), mortiers, enduits, coulis d'injection pour les travaux de gros œuvre, le montage de parpaings et/ou briques, les chapes, ...

CARACTÉRISTIQUES :

■ Etat physique : liquide. ■ Couleur : jaune. ■ Odeur : inodore. ■ pH : 7. ■ Masse volumique : 1,01 ± 0,01 kg/dm^3. ■ Solubilité : hydrosoluble.

PRÉCAUTION D'EMPLOI :

■ Réduire la quantité d'eau de gâchage par rapport à une préparation traditionnelle.
■ Ne pas malaxer plus de 5 min. Cela nuirait aux résistances mécaniques.
SÉCURITÉ : ■ **Se reporter à la fiche de données de sécurité.**

MODE D'EMPLOI :

■ Le dosage recommandé en **TECK PLAST** est compris entre 0,04 et 0,40 % de masse de ciment, c'est-à-dire entre 15 et 140 ml par sac de 35 kg de ciment.
■ Agiter avant emploi. Incorporer **TECK PLAST** mélangé à l'eau de gâchage.
■ Avant travaux, il est recommandé de procéder à des essais préalables pour ajuster le dosage à l'effet recherché.

STOCKAGE :

■ Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé.
■ Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
■ Conserver à température comprise entre +5 et +35°C.
■ Conservation : 24 mois.

NETTOYAGE DES OUTILS

RESPONSABILITÉS ET GARANTIES : Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.